

BIOCORP

RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2018



SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	
	1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE BIOCORP	
	1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
2	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
3	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	
	3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	
	3.2 RÉSULTATS FINANCIERS	
	3.3 SITUATION FINANCIÈRE	
	3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2018	
	3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	
	3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	
	3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES	
	3.8 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES	
4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	
	4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE	
	4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	
	4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
5	COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018	
	5.1 BILAN	
	5.2 COMPTE DE RÉSULTAT	
	5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	
	5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	
	5.5 ANNEXE DES COMPTES	
N	ANNEXE AUX COMPTES DU 30 JUIN 2018	
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS	
	NOTE 1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	35
	1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL	35
	1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	36
	NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	37
	2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37
	2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38
	2.3 AMORTISSEMENTS	38
	2.4 STOCKS	38
	2.5 CRÉANCES	38
	2.6 DISPONIBILITÉS	39
	2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES	39
	2.8 CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (CICE)	39
	2.9 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	39
	NOTE 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	40
	3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	40
	3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	41
	3.3 ÉTAT DES PROVISIONS	41
	3.4 ÉTAT DES STOCKS	41
	3.5 ÉTAT DES CRÉANCES	42
	3.6 AUTRES CRÉANCES	42
	3.7 TRÉSORERIE	42
	3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	43
	3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	43
	NOTE 4 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	43
	4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES	43
	4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	44
	4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	44
	4.4 ÉTAT DES DETTES	45
	4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS	46
	4.6 CHARGES À PAYER	46
	NOTE 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	46
	5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	46
	5.2 AUTRES PRODUITS	47
	5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	47
	5.4 RÉSULTAT FINANCIER	47
	5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	47
	NOTE 6 - AUTRES INFORMATIONS	48
	6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT	48
	6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL	48
	6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL	48
	6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	48
	6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	49
	NOTE 7 - ENGAGEMENTS	50
	7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	50
	7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX	50
	7.3 AUTRES ENGAGEMENTS	51
	7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	51
	7.5 BAUX COMMERCIAUX	51
	NOTE 8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	52
	5.6 RAPPORT DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	53

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE BIOCORP	4
1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	4

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30 millions d'unités produites chaque année et 25 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du segment des dispositifs de délivrance de médicaments et accompagne le patient dans ses nouveaux besoins de sécurité, de confort ou de connectivité dans l'administration au quotidien de son médicament.

Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur les dispositifs de plasturgie médicale, son métier d'origine, à travers certains produits majeurs comme le système de sécurité pour seringues pré-remplies NewGuard™ ainsi que produire et commercialiser certains dispositifs traditionnels pour le compte de tiers (compte-gouttes, pipettes, canules...) générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent.

Sa solide expertise, son historique de développement pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et sa capacité d'innovation lui ont permis de développer une gamme de produits connectés et de s'imposer comme un acteur majeur de la santé digitale. BIOCORP compte notamment dans sa gamme Datapen™, un stylo-injecteur réutilisable et communiquant, ainsi que les add-ons Easylog™ et Inspair™, qui se fixent sur des dispositifs de délivrance existants, qu'ils soient stylos injecteurs ou inhalateurs, et qui permettent de rendre connectés ces dispositifs déjà utilisés par les patients.

La Société compte 47 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH Paris (dénommé Alternext Paris avant le 19 juin 2017) depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Informations financières sélectionnées du compte de résultat

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Chiffre d'affaires	1 960 655	1 066 962
Autres produits d'exploitation	-186 198	46 579
Total produits d'exploitation	1 774 457	1 113 541
Résultat d'exploitation	-2 804 195	-2 784 390
Résultat financier	-95 017	-6 927
Résultat exceptionnel	3 262	-6 857
Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt innovation	-186 508	-100 000
Résultat net	-2 709 443	-2 698 175

1 | PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Informations financières sélectionnées

Informations financières sélectionnées du bilan

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Actif immobilisé	1 983 664	4 684 715
Actif circulant	6 834 421	3 335 848
Total actif	8 818 086	8 020 563
Capitaux propres	776 064	3 546 453
Emprunts et dettes	8 042 022	4 474 110
Total passif	8 818 086	8 020 563

Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie

En euros	30/06/2018	30/06/2017
CAF	-2 251 890	-2 166 341
Flux de trésorerie générés par l'activité	-2 101 290	-2 306 711
Flux d'investissements	-211 975	-622 121
Flux de financement	8 078 655	-425 697
Variation de trésorerie	5 765 389	-3 354 529
Trésorerie d'ouverture	-310 050	4 737 022
Trésorerie de clôture	5 455 340	1 382 494

Informations financières sélectionnées

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Chiffre d'affaires	1 960 655	1 066 962
Excédent brut d'exploitation	-2 366 443	-2 278 197
Résultat d'exploitation	-2 804 195	-2 784 390
Résultat Net	-2 709 443	-2 698 175
Variation de trésorerie	5 765 389	-3 354 529



**MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

“ C'est avec une grande satisfaction que nous commençons à voir, sur le premier semestre de cette année, une accélération significative de l'activité BIOCORP. Ces résultats sont le fruit d'une longue période d'investissement et d'innovation, portée par des produits majeurs tels que Newguard™ ou Easylog™.

BIOCORP est aujourd'hui positionné comme un acteur incontournable dans la fourniture de solutions pour l'industrie pharmaceutique au travers de son métier historique d'injecteur plastique et de concepteur de dispositifs médicaux, mais aussi de fournisseurs de solutions connectées.

Nous assistons à un changement profond de notre industrie de santé qui se caractérise par un besoin toujours plus important de traitement contre les maladies chroniques et de solutions permettant le bon suivi des patients atteints de ces maladies. Ainsi, la notion d'observance est devenue majeure aux yeux des systèmes de santé, qu'ils soient privés ou publics, et les produits développés par BIOCORP trouvent un écho tout particulier dans cette nouvelle situation avec des produits tels que Easylog™ ou Inspair™ qui permettent de suivre la bonne prise du médicament par le patient et ainsi s'assurer de l'efficacité de cette prise.

Nous avons ainsi conclu sur le premier semestre de l'année 2018 un accord avec Chronicare, une société américaine visant à fournir aux patients américains une solution de services complets à destination des patients diabétiques et Easylog™ sera la pièce centrale de cette offre de services. L'objectif de Chronicare et de BIOCORP sera de traiter au mieux ces patients en les accompagnant au jour le jour dans la prise en charge de leur maladie, et générant des économies pour le système de santé.

De plus, notre plate-forme Easylog™ est aujourd'hui dans des phases de faisabilité avancée dans d'autres domaines thérapeutiques auprès de grands laboratoires pharmaceutiques et nous voyons de nombreuses autres opportunités dans le domaine du diabète, notamment en collaboration avec des fabricants de glucomètre qui pourraient porter l'activité de BIOCORP sur le second semestre.

Le premier semestre 2018 a aussi vu la montée en charge de notre partenariat avec Virbac et la livraison des premiers lots industriels ainsi que la signature d'un partenariat avec la société suisse Ferring pour le développement et l'industrialisation d'un bouchon au design spécifique

Nous poursuivons également l'industrialisation de Newguard™ afin de répondre aux premiers engagements que nous avons reçu et qui répond particulièrement aux demandes des fabricants d'héparine pour des systèmes de sécurité. ”

Jacques GARDETTE
Président du Conseil d'administration
et Directeur Général





RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	9
3.2 RÉSULTATS FINANCIERS	10
3.3 SITUATION FINANCIÈRE	12
3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2018	14
3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	14
3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	15
3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES	15
3.8 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES	19

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1.1 Opérations sur le capital

Le premier semestre 2018 a été marqué par les opérations sur le capital suivantes :

Lors de sa réunion du 8 février 2018, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 9^{ème} résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2017, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20% du capital par an. Le Conseil d'administration a fixé à 4.000.000 le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 18.181,80 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion des dites valeurs mobilières. Le même jour, la Société a émis 4.000.000 obligations convertibles (OC) de 1€ de valeur nominale dans le cadre de deux contrats conclus avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Cette émission a permis à BIOCORP de renforcer sa trésorerie disponible à hauteur de 4 M€. Ces obligations convertibles n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces obligations convertibles à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée, la parité de conversion s'effectuera sur la base de onze obligations convertibles de 1 € de nominal pour 1 action nouvelle de BIOCORP. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des obligations convertibles conformément au tableau d'amortissement, les obligations convertibles ne pourront pas être converties par les porteurs.

Par ailleurs, le 22 juin 2018, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 11^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité du NewguardTM, de poursuivre le développement de la plateforme produits propriétaires et de préparer le lancement de l'EasylogTM. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 575.000 actions d'une valeur de 0,05 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 28.750 euros et a subdélégué

au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décision en date du 22 juin 2018, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration dans sa réunion du 22 juin 2018 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, d'un montant nominal maximum de 28.409,10 euros, soit un nombre maximum de 568.182 actions.

Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 568.182 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 5.000.001,60 euros. L'augmentation de capital social corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 27 juin 2018.

A l'issue de cette opération et à la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 3.958.353 actions.

Enfin, la Société a confirmé en avril 2018 son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les 12 mois à venir, conformément au Décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

3.1.2 Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

Au cours du premier semestre 2018, BIOCORP a procédé au dépôt de quatre nouveaux brevets et deux enveloppes soleau, a obtenu la délivrance de deux brevets sur des pays comme l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Russie et la France. Enfin, quatre autres brevets sont entrés en phase nationale dans 9 pays.

BIOCORP a initié un nouveau programme de développement pour un auto-injecteur électromécanique et connecté, permettant l'administration de certains médicaments, notamment biologiques, particulièrement visqueux. Ce produit été présenté au salon Pharmapack 2018 et a reçu le prix du produit le plus innovant.

3.1.3 Développement commercial

Au cours du premier semestre 2018, BIOCORP a signé un contrat de développement et de production d'un bouchon au design sur mesure avec le laboratoire suisse Ferring. Cette nouvelle collaboration avec un acteur majeur confirme la stratégie d'innovation poursuivie par BIOCORP.

Comme prévu, la livraison des premiers produits de bouchage pour Virbac a été effectuée au cours du premier semestre 2018. Ce dispositif a été primé lors du salon Pharmack 2018.

Dans le domaine des activités connectées, BIOCORP a conclu, au cours du premier trimestre 2018, un partenariat stratégique avec Chronicare pour la distribution du produit Easylog™ sur le marché Nord-Américain.

En parallèle, BIOCORP a conclu des études de faisabilité et d'évaluation de ses plateformes non connectées et connectées avec un grand nombre de laboratoires pharmaceutiques sur différentes aires thérapeutiques. Le système de sécurité pour seringues préremplies Newguard™ est ainsi en phase d'évaluation, tout comme les plates-formes Datapen™, Easylog™ et Inspair™ auprès de certains partenaires.

BIOCORP poursuit l'accroissement de son offre commerciale dans son activité historique traditionnelle grâce à la commercialisation de nouveaux dispositifs (canules, clip seringues, pipettes doseuses...).

BIOCORP poursuit également la promotion de ses plateformes produits en participant à un nombre important de conférences ou expositions ciblées.

3.1.4 Propriété industrielle

Au cours du premier semestre 2018, BIOCORP a procédé au dépôt de quatre nouveaux brevets et deux enveloppes soleau, a obtenu la délivrance de deux brevets sur des pays comme l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Russie et la France. Enfin, quatre autres brevets sont entrés en phase nationale dans 9 pays sur les continents européen, américain et asiatique.

3.1.5 Éléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des Marchés financiers en date du 21 mars 2011) confié par BIOCORP à la société Kepler Cheuvreux, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2018 :

- Nombre d'actions : 19.541 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 16.754,84 euros

Il est rappelé que, lors du bilan semestriel au 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 10.120 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 114.939,36 euros

3.1.6 Situation des capitaux propres au 30 juin 2018

Les comptes de l'exercice au 30 juin 2018 font apparaître des capitaux propres de 776.064 euros.

3.2 RÉSULTATS FINANCIERS

Produits d'exploitation

	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	0	503	503
Ventes de produits traditionnels	654 678	219 761	874 440
Prestations de services	897 486	188 227	1 085 712
Chiffre d'affaires	1 552 164	408 491	1 960 655
Production stockée	-218 320	0	-218 320
Subventions d'exploitation	3 667	0	3 667
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	28 456	0	28 456
Autres produits	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 365 966	408 491	1 774 457

Frais opérationnels

	30/06/2018	30/06/2017
Consommations de marchandises	0	-2 764
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	288 318	232 944
Autres achats et charges externes	1 887 918	1 337 151
Impôts, taxes et versements assimilés	33 597	46 284
Salaires et traitements	1 451 923	1 231 047
Charges sociales	450 688	511 208
Dotations aux amortissements sur immobilisations	456 113	438 631
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	93 402
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Autres charges	10 095	10 029
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 578 652	3 897 931

Au cours du premier semestre 2018, BIOCORP aura dépensé 4.579 K€ en activités opérationnelles, dont 506 K€ d'outillage. Ce montant, en hausse de 17,5% par rapport au 30 juin 2017, intègre certaines variations notables.

Les principales variations concernent :

- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : + 56 K€
- Sous-traitance (fabrication d'outillages) : + 498 K€
- Prestations techniques : + 76 K€
- Prestations et déplacements du représentant aux USA : - 96 K€
- Crédit-bail : - 49 K€
- Entretien matériel de production : - 59 K€
- Honoraires : + 15 K€
- Honoraires Brevets : + 185 K€
- Salaires et charges : + 161 K€
- Dotations aux amortissements : + 18 K€
- Dotations aux provisions sur immobilisations : - 93 K€

Résultat financier

Le Résultat financier au 30 juin 2018, d'un montant net de - 95 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0,4 K€
- Charges financières : 95,4 K€

Il résulte principalement des intérêts des emprunts obligataires.

Résultat exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel au 30 juin 2018 est d'un montant net de + 3 K€ contre - 7 K€ au 30 juin 2017

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 142,5 K€ et un Crédit Impôt Innovation (CII) de 43,5 K€ au 30 juin 2018 représentant la moitié des montants acquis sur l'année 2017. Au 30 juin 2017, le montant du CIR et du CII avait été estimé à 100 K€.

Résultat net

	30/06/2018	30/06/2017
Résultat net	-2 709 443	-2 698 175

3.3 SITUATION FINANCIÈRE

La Société a réalisé une émission d'obligations convertibles dans le cadre de deux contrats conclus le 8 février 2018 avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Cette émission a permis à BIOCORP de renforcer sa trésorerie disponible à hauteur de 4 M€. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces obligations convertibles à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des obligations convertibles conformément au tableau d'amortissement, les obligations convertibles ne pourront pas être converties par les porteurs.

Le 22 juin 2018, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de bénéficiaires répondant à des caractéristiques déterminées afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité de Newguard™, de poursuivre le développement de la plateforme produits propriétaires et préparer le lancement d'Easylog™.

Dans le cadre de cette opération, la société a placé 568.182 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 5.000.001,60 euros.

L'augmentation de capital corrélative d'un montant de 28.409,10 euros a été constatée par décision du Président Directeur Général en date du 27 juin 2018 pour porter le capital social de la Société de 169.508,55 euros

3 | RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Situation financière

Exposé sur la situation financière

Bilan Actif en euros					Bilan Passif en euros		
	30/06/2018			31/12/2017		30/06/2018	31/12/2017
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables			
Capital souscrit non appelé							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAUX PROPRES		
Frais d'établissement	2 158	2 049	108	322	Capital social ou individuel	197 918	169 509
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 793 606	11 072 206
Concessions, brevets, droits similaires	218 607	112 085	106 522	41 720	Ecarts de réévaluation		
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	Réserve légale	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500	0	2 370 880	Réserves réglementées		
Avances,acomptes immob. Incorporelles					Autres réserves		
					Report à nouveau	(12 516 625)	(5 007 927)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves		
Terrains	36 601	65	36 536	36 536	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 709 443)	(7 508 699)
Constructions	92 406	84 806	7 599	8 644	Subventions d'investissements	608	724
Installations techniq., matériel, outillage	4 420 264	3 049 508	1 370 756	1 647 299	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	313 162	189 988	123 175	113 633			
Immobilisations en cours					TOTAL CAPITAUX PROPRES	776 064	(1 264 186)
Avances et acomptes				5 295			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					AUTRES FONDS PROPRES		
Participations par mise en équivalence					Produits des émissions de titres participatifs		
Autres participations					Avances conditionnées		
Créances rattachées à participations					TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Autres titres immobilisés	222 982		222 982	123 9158			
Prêts					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres immobilisations financières	94 985		94 985	168 609	Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 754 651	6 770 987	1 983 664	2 229 358	TOTAL PROVISIONS	0	0
STOCKS ET EN-COURS					DETTES		
Matières premières, approvisionnements	219 602		219 602	157 721	Emprunts obligataires convertibles	3 647 742	
En-cours de production de biens				226 985	Autres emprunts obligataires		
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295 460	1 352 745
Produits intermédiaires et finis	58 590		58 590	79 861	Emprunts, dettes fin. Divers	2 518 212	2 518 212
Marchandises					Avances et acomptes reçus sur cdes	132 413	132 413
Avances, acomptes versés/commandes	327		327	207 636	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 764	746 709
					Dettes fiscales et sociales	1 023 588	988 292
CREANCES					Dettes sur immob. et cptes rattachés		
Créances clients & cptes rattachés	431 495	2 158	429 337	929 650	Autres dettes	1 279	8 390
Autres créances	452 474		452 474	559 391	COMPTES DE REGULARISATION		
Capital souscrit et appelé, non versé					Produits constatés d'avance		780 667
DIVERS					TOTAL DETTES	8 042 022	6 527 428
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 456 940		5 456 940	691 376			
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance	217 152		217 152	181 265			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 836 5792	2 158	6 834 421	3 033 884			
Frais émission d'emprunts à étaler					Ecarts de conversion passif		
Primes rembours des obligations							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF	15 591 230	6 773 145	8 818 086	5 263 243	TOTAL PASSIF	8 818 086	5 263 243

Principaux postes du bilan

Disponibilités : le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date du 30 juin 2018 à 5.457 K€.

Capitaux Propres : le niveau des capitaux propres à la date du 30 juin 2018 s'élève à + 776 K€.

Dettes financières : au 30 juin 2018, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 6.200 K€. Il comprend notamment des emprunts obligataires convertibles pour un montant de 3.648 K€, des emprunts bancaires pour un montant de 295 K€, des avances accordées par des organismes publics pour 1.652 K€ et une avance en compte courant de BIO JAG d'un montant de 603 K€.

3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture, il n'y a pas eu d'évènements significatifs non pris en compte dans la situation financière du 30 juin 2018.

3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2018, BIOCORP compte poursuivre son développement sur ses différents axes stratégiques :

>> Dispositifs connectés : la Société compte poursuivre et intensifier le développement de sa gamme de dispositifs connectés, à la fois dans le domaine de l'injectable qui est son cœur de métier, mais également l'étendre à de nouvelles applications, que ce soit dans le domaine respiratoire ou ophtalmique. Préparation du lancement commercial d'Easylog au premier semestre 2019.

>> Industrialisation des produits objets des contrats signés : la Société poursuivra ses partenariats concernant les développements et l'industrialisation de ses produits.

>> Croissance de l'activité traditionnelle : la Société va structurer son offre dans ce domaine particulier avec un positionnement pour des petites à moyennes séries sur un ensemble de produits de conditionnement en plastique (canules, flacons, bouchons, pipettes...).

>> Développements spécifiques : la Société est sollicitée pour son expertise de développement et d'industrialisation, que ce soit pour une adaptation de ses produits propriétaires à un usage particulier comme pour un projet spécifique demandé par le client, s'appuyant sur le savoir-faire de la Société. Ces développements spécifiques, comptabilisés en prestations de services, constituent un levier important pour la génération de nouveaux programmes de développement et d'industrialisation et la Société souhaite poursuivre sur cet axe de travail.

3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris (dénommé Alternext Paris avant le 19 juin 2017) le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de

Recherche et Développement dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution de solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient.

Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES

Faits juridiques marquants du premier semestre 2018

Le premier semestre 2018 a été marqué par les événements suivants :

Lors de sa réunion du 8 février 2018, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 9ème résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2017, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20% du capital par an. Le Conseil d'administration a fixé à 4.000.000 euros le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 18.8181,80 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Le même jour, la Société a émis 4.000.000 obligations convertibles (OC) de 1€ de valeur nominale dans le cadre de deux contrats conclus avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Cette émission a permis à BIOCORP de renforcer sa trésorerie disponible à hauteur de 4 M€. Ces obligations convertibles n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces obligations convertibles à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des obligations convertibles conformément au tableau d'amortissement, les obligations convertibles ne pourront pas être converties par les porteurs.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 15 mai 2018 a décidé de déléguer sa compétence au Conseil d'administration à l'effet de :

- acheter ou faire acheter en une ou plusieurs fois ses propres actions dans la limite de 10% du capital social, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- décider, soit l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscriptions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit à l'incorporation au capital de bénéficiaires, réserves ou primes ;
- décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaire et par offre au public ;
- décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an ;
- décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaire ;
- augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mis en œuvre des délégations de compétence visées aux septième, huitième, neuvième et dixième résolutions de cette même assemblée, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas ;
- procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de bénéficiaires parmi les membres du personnel de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et les mandataires sociaux visés à l'article L. 225-197-1, II du Code de commerce ;
- réduire le capital de la Société par voie d'annulation d'actions dans la limite de 10% du capital de la Société par période de 24 mois.

Lors de sa réunion du 22 juin 2018, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 11^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité du NewguardTM, de poursuivre le développement de la plate-forme produits propriétaires et de préparer le lancement de l'EasylogTM. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 575.000 actions d'une valeur de 0,05 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 28.750 euros et a subdélégué au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décision en date du 22 juin 2018, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration dans sa réunion du 22 juin 2018 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, d'un montant nominal maximum de 28.409,10 euros, soit un nombre maximum de 568.182 actions.

Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 568.182 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 5.000.001,60 euros. L'augmentation de capital social corrélative de 28.409,10 euros a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 27 juin 2018.

A l'issue de cette opération et à la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 3.958.353 actions.

Informations relatives au capital social

Au 30 juin 2018, le capital de la Société était composé de 3.958.353 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 19.541 (soit 0,49% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux. Les statuts accordent un droit

Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation de compétence consentie aux termes de la 14^{ème} résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société au profit de ses mandataires sociaux et salariés. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 51.000 actions gratuites à sept cadres et membres du personnel de la Société. L'attribution définitive de ces actions gratuites sera réalisée au terme d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 22 juin 2020, sous réserve du respect d'une condition de présence à la date d'acquisition et de la réalisation d'une condition de performance pour certains bénéficiaires. Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée sur la base de cette attribution est de 2.550 euros.

Par ailleurs, lors de cette réunion du Conseil d'administration, il a été constaté la caducité de l'attribution de 17.000 actions gratuites attribuées par le Conseil d'administration en date du 29 septembre 2016 en raison de la non-réalisation de la condition de performance attachée à cette attribution.

de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, sur une base non diluée :

	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01	400	0.01
BIO JAG	1 998 800	50.50	3 997 600	67.09
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.03	2 000	0.03
Actions auto-détenues	19 738	0.49	19 738	0.33
Flottant	1 938 615	48.97	1 938 730	32.54
TOTAL	3 958 353	100%	5 958 468	100%

A la date du présent document, dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions décidée par le Conseil d'administration en date du 29 septembre 2016, 99.000 actions gratuites ont été attribuées à huit cadres et membres du personnel de la Société. Cette attribution était conditionnée à la souscription d'actions par les bénéficiaires, lors de l'augmentation de capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, à savoir certains membres du personnel de la Société, décidée par le Conseil d'administration en date du 29 septembre 2016.

Lors de sa réunion en date du 22 décembre 2017, le Conseil d'administration a modifié le plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice exclusif d'un salarié et a notamment décidé, concernant exclusivement ce salarié (i) de réduire la période d'acquisition à la durée écoulée entre la date d'attribution et le 22 décembre 2017 et (ii) de fixer une période de conservation d'une durée commençant à courir le 22 décembre 2017 et se terminant le 29 septembre 2018. Par conséquent, 7.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune ont été attribuées le 22 décembre 2017 à ce salarié.

Lors de sa réunion en date du 22 juin 2018, le Conseil d'administration a constaté la caducité de l'attribution gratuite de 17.000 actions de la Société en raison de la non-réalisation de la condition de performance attachée à celle-ci.

L'attribution définitive des 75.000 autres actions gratuites sera réalisée au terme d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 29 septembre 2018, sous réserve du respect d'une condition de présence à la date d'acquisition. Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée est de 3.750 euros.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 22 juin 2018 a décidé d'attribuer 51.000 actions gratuites à sept cadres et membres du personnel de la Société. L'attribution définitive de ces actions gratuites sera réalisée au terme d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 22 juin 2020, sous réserve du respect d'une condition de présence à la date d'acquisition et de la réalisation d'une condition de performance pour certains bénéficiaires. Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée sur la base de cette attribution est de 2.550 euros.

Autorisation d'opérer sur les titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité

Au 30 juin 2018, la situation du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux était la suivante :

- 19.541 actions détenues pour une valeur brute de 222.981,87 euros et 16.754,84 euros au compte de liquidité.

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, le tableau ci-après fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours du premier semestre 2018 :

Dates	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions cédées	Solde actions	Valeur des actions achetées	Valeur des actions cédées	Bonif sur cession	Mali sur cession
Au 31/12/2017	153 405	141 388	12 017	1 590 207	1 501 327		
1 ^{er} semestre 2018	20 658	13 134	7 524	229 064	138 869	14 361	9 660
Au 30/06/2018	174 063	154 522	19 541				

Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2018 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

Nomination/Renouvellement des Commissaires aux comptes

La société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La société ARVERNE CONSEIL SARL, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC), commissaire aux comptes suppléant, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Gilles MAHINC, commissaire aux comptes suppléant, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Filiales et participations

La Société ne détient aucune filiale et aucune participation.

Participation des salariés au capital

La Société disposant d'un effectif inférieur à 50 salariés, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation.

A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées. En revanche, le Conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion en date du 29 septembre 2016, de procéder à une attribution gratuite de 99.000 actions ordinaires au bénéfice de membres du personnel de la Société. A l'exception de 7.000 actions gratuites attribuées à l'un des bénéficiaires en date du 22 décembre 2017 et soumises à une période de conservation se terminant le 29 septembre 2018 et de la

constatation par le Conseil d'administration de la caducité de l'attribution de 17.000 actions le 22 juin 2018, les 75.000 autres actions ordinaires seront effectivement émises à l'issue d'une période de deux ans à compter de la décision d'attribution (soit le 29 septembre 2018) et ne seront soumises à aucune période de conservation.

En outre, lors de sa réunion du 22 juin 2018, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 51.000 actions gratuites au bénéfice de membres du personnel de la Société. Ces actions ne seront définitivement acquises qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans (soit le 22 juin 2020).

Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quinquies et 39-5 quater du Code général des Impôts, nous indiquons que les comptes semestriels au 30 juin 2018 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts, si ce n'est la quote-part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme d'un montant de 19.081 euros.

Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous indiquons qu'aucune transaction n'a été réalisée par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018.

Information relative à la prévention sur le blanchiment

Conformément à l'article 4.6 des Règles de Marché Euronext GROWTH Paris en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

3.8 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles R225-81, R225-83 et R225-102 du code de commerce)

Nature des indications (en K€)	2017	2016	2015	2014	2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en €)	169 509	169 159	147 893	100 000	100 000
Nombre d'actions ordinaires	3 390 171	3 383 171	2 957 867	10 000	10 000
Nombre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
Opérations & résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 321 083	2 950 164	2 462 576	1 650 776	2 028 558
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions	-4 591 393	-3 444 949	-535 301	118 061	710 565
Impôts sur les bénéfices	-373 019	-200 882	-203 089	-303 256	158 611
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	-7 508 699	-4 447 647	-851 072	3 122	395 100
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat avant impôts, dotations et reprises sur amortissements et provisions	-1 .3543	-1 .0183	-0 .1810	11 .8061	71.0565
Résultat de l'exercice	-2.2148	-1.3146	-0.2877	0.3122	39.51
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen	48	44	42	29	21
Masse salariale de l'exercice	2 385 191	2 132 343	1 594 503	1 252 647	637 130

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE	21
4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	23
4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	24

4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

Gouvernance de la Société

Président du Conseil d'administration :	Jacques GARDETTE
Directeur Général Délégué :	Eric DESSERTENNE

Administrateurs

Madame Emilie GARDETTE
Monsieur Julien GARDETTE
Monsieur Jean-Yves BERTHON
Monsieur Stéphane LEGASTELOIS

Direction au cours du premier semestre de l'exercice 2018

Directeur Général :	Jacques GARDETTE
Directeur Général Délégué :	Eric DESSERTENNE
Directeur Administratif et Financier :	Stéphane CHABANAIS
Directeur Recherche et Développement Logiciel :	Alain MARCOZ
Expert Technique et Recherche et Développement :	Antoine ANEAS
Directeur Recherche et Développement Produits :	Daniel ANEAS
Directeur Qualité réglementaire :	Patrick QUERO
Directeur Production :	Thierry GUILLEMAUT

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jacques GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Président du Conseil d'administration et Directeur Général
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none"> • SARL Gilet Aluminium : Gérant • SCI Realty France1 : Gérant • SAS BIO JAG : Président • SAS BIO V.A.A. : Président • SAS Family Immobilier : Président • SAS Service Développement Gestion: Président • SAS CFL BIOTECH : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président • SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président • SAS J.B.I : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Eric DESSERTENNE
DATE DE NOMINATION : 12/12/2016
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 12/12/2019
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Directeur Général Délégué
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Groupement foncier agricole René PATOU : Gérant
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Madame Emilie GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Julien GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jean-Yves BERTHON
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none"> • SAS GREENTECH : Président Directeur Général • SA BIOVITIS : Président Directeur Général • AL & NAT : Gérant • ALTINAT : Président • SAS GREENSEA : Président • GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président • SCI NOREL : Co-gérant

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Stéphane LEGASTELOIS
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none"> • SAS Trascure : Président • INDICIA PARTICIPATIONS : Président • INDICIA BIOTECHNOLOGY : Président • SCI CALIFORNIE : Gérant • SCI LA PARLIERE : Gérant

4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur le premier semestre 2018

Nature de la transaction	Date de la conclusion de la transaction	Nature de la transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
FAMILY IMMOBILIER SAS (Monsieur Jacques GARDETTE)	04/07/2013, modifié par avenant le 05/07/2013	Bail commercial	Néant	120.000 € par an, hors taxes, à compter du 4 juillet 2013
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de BIOCORP, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

Nouvelles conventions conclues en 2018

Aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours du premier semestre 2018.

4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tableau des délégations

Les délégations de compétences accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 et les délégations mises en œuvre au cours du premier semestre 2018 sont les suivantes :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an	10 mai 2017	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 150.000. €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 €**	Réunion du Conseil d'administration du 8 février 2018 : Emission de 4.000.000 obligations convertibles d'un euros de valeur nominale chacune pour un montant nominal maximum d'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites obligations convertibles de 18.181,80 euros.
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	15 mai 2018	18 mois	Le nombre des actions auto-détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider soit l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	15 mai 2018	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 118.000. €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 27.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires	15 mai 2018	18 mois	Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 27.000.000 €**	Réunion du Conseil d'administration du 22 juin 2018 : Mise en œuvre de la délégation de compétence par le Conseil d'administration et subdélégation au Président Directeur Général Décision du Président Directeur Général du 27 juin 2018 : constatation de la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 24.406,10 euros, par émission de 568.182 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale et 8.75 euros de prime d'émission, soit une augmentation de capital de 5.000.001,60 euros prime d'émission incluse, représentant 14,35% du capital de la Société social post-opération.

4 | RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Délégations en cours de validité

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	15 mai 2018	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 118.000. €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 27.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an	15 mai 2018	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 118.000. €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 27.000.000 €**	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en oeuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas	15 mai 2018	26 mois	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 14ème résolution* et **	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions	15 mai 2018	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	Néant
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions	15 mai 2018	26 mois	Montant nominal de l'augmentation de capital : 5.000 €*	Réunion du Conseil d'administration du 22 juin 2018 : attribution de 51.000 actions gratuites

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 118.000 euros de nominal (15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018).

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 27.000.000 euros de nominal (15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018).

Utilisation des délégations de compétence

Trois délégations de compétence ont été mises en oeuvre par le Conseil d'administration au cours du premier semestre 2018. Le détail de la mise en oeuvre de ces délégations est donné dans le tableau ci-dessus.

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018

5.1 BILAN	27
5.2 COMPTE DE RÉSULTAT	28
5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30
5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	31
5.5 ANNEXES DES COMPTES	31
NOTES	32
5.6 DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	53

5.1 BILAN

Bilan actif					
BIOCORP Production SA	30/06/2018			31/12/2017	31/12/2016
Bilan - Actif en €	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	2 158	2 049	108	322	539
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits similaires	218 607	112 085	106 522	104 104	49 416
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			2 277 479
Avances, acomptes immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	36 601	65	36 536	36 536	36 536
Constructions	92 406	84 806	7 599	8 644	7 610
Installations techniques, matériel outillage	4 420 264	3 049 508	1 370 756	1 647 299	1 897 764
Autres immobilisations corporelles	313 162	189 988	123 175	113 633	113 626
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes				5 295	17 285
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	222 982		222 982	123 915	93 490
Autres immobilisations financières	94 985		94 985	168 609	169 970
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 754 651	6 770 987	1 983 664	2 229 358	4 684 715
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	219 602		219 602	157 721	196 908
En-cours de production de biens				226 985	
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	58 590		58 590	79 861	88 821
Marchandises					58 061
Avances, acomptes versés/commandes	327		327	207 636	172 828
CRÉANCES					
Créances clients & comptes rattachés	431 495	2 158	429 337	929 650	703 790
Autres créances	452 474		452 474	559 391	445 614
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	5 456 940		5 456 940	691 376	1 383 974
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance	217 152		217 152	181 265	285 852
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 836 579	2 158	6 834 421	3 033 884	3 335 848
Frais émission d'emprunts à étaler					
Primes remboursement des obligations					
Écart de conversion actifs					
TOTAL ACTIF	15 591 230	6 773 145	8 818 086	5 263 243	8 020 563

Bilan passif			
BIOCORP Production SA	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	197 918	169 509	169 159
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 793 606	11 072 206	11 072 556
Réserve légale	10 000	10 000	10 000
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	(12 516 625)	(5 007 927)	(5 007 927)
Réserves			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(2 709 443)	(7 508 699)	(2 698 175)
Subventions d'investissements	608	724	840
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	776 064	(1 264 186)	3 546 453
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	3 647 742		
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295 460	1 352 745	426 639
Emprunts, dettes fin. divers	2 256 776	2 518 212	2 099 996
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	132 413	132 413	173 119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 764	746 709	674 693
Dettes fiscales et sociales	1 023 588	988 292	764 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 279	8 390	6 546
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance		780 667	328 708
TOTAL DETTES	8 042 022	6 527 428	4 474 110
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	8 818 086	5 263 243	8 020 563

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat		
BIOCORP Production SA	30/06/2018	30/06/2017
	6 mois	6 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	503	54 296
Productions vendue de biens	874 440	889 621
Production vendue de services	1 085 712	123 045
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 960 655	1 066 962
Production stockée	(218 320)	8 044
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 667	2 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	28 456	35 868
Autres produits	0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 774 457	1 113 541
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		52 037
Variation de stock de marchandises		(54 801)
Achats matières premières, autres approvisionnements	320 264	235 234
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(31 946)	(2 290)
Autres achats et charges externes	1 887 918	1 337 151
Impôts, taxes et versements assimilés	33 597	46 284
Salaires et traitements	1 451 923	1 231 047
Charges sociales	450 688	511 208
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	456 113	438 631
Dotations aux provisions sur immobilisations		93 402
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	10 095	10 029
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 578 652	3 897 931
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2 804 195)	(2 784 390)
Produits financiers	378	421
Charges financières	95 395	7 349
RÉSULTAT FINANCIER	(95 017)	(6 927)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(2 899 212)	(2 791 318)
Produits exceptionnels	16 777	1 570
Charges exceptionnelles	13 516	8 427
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 262	(6 857)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(186 508)	(100 000)
BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE	(2 709 443)	(2 698 175)

5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

BIOCORP Production SA Tableau de flux de trésorerie en €	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net	(2 709 443)	(2 698 175)	(7 508 699)
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	11 951	108 822	2 399 683
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	444 162	423 211	892 464
(-) Dotations provisions nettes de reprises			(1 822)
(-) Plus ou moins values sur cession	1 556	(82)	(2 190)
(-) Abandon de comptes courants			
(+) Subvention reçue	(116)	(117)	
(-) Reprise subvention au compte de résultat	-	-	(231)
(-) Intérêts capitalisés			
(-) Impact changement de méthode stocks			
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés			
Capacité d'autofinancement	(2 251 890)	(2 166 341)	(4 220 795)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	150 600	(140 370)	177 993
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(2 101 290)	(2 306 711)	(4 042 802)
Flux de trésorerie générés par l'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(14 155)	(22 901)	(90 756)
Capitalisation des frais de développement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(179 972)	(620 011)	(857 389)
Cession d'immobilisations corporelles	5 295		
Acquisition d'immobilisations financières	(282 609)	(116 277)	(274 518)
Cession d'immobilisations financières	257 166	136 368	269 630
Autres flux d'investissements			
Variation des dettes sur immobilisations			
Produits nets de cession d'immobilisations	2 300	700	32 347
Incidence des variations de périmètre			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(211 975)	(622 121)	(920 686)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations	5 000 002		
Frais augmentation de capital	(250 193)		
Souscription de BSA			
Encaissement d'avances conditionnées & subventions			
Émission d'emprunts		188 200	688 200
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions	4 000 000		-
Intérêts financiers bruts versés			
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(501 717)	(201 976)	(310 316)
Variation des comptes courants	(169 436)	(411 921)	(459 205)
Autres flux de financement (contrat de liquidité)			(2 263)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	8 078 655	(425 697)	(83 584)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	5 765 389	(3 354 529)	(5 047 072)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	(310 050)	4 737 022	4 737 022
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	5 455 340	1 382 494	(310 050)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	5 765 389	(3 354 529)	(5 047 073)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5 456 940	1 383 974	691 376
Concours bancaires courants	(1 600)	(1 480)	(1 001 426)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	5 455 340	1 382 494	(310 050)
Détail de la variation du BFR			
Stocks	(186 375)	65 135	185 913
Clients et comptes rattachés	(500 313)	239 455	465 315
Autres créances	(314 226)	193 280	341 865
Charges constatées d'avance	35 887	27 159	(77 429)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(61 945)	(39 860)	32 156
Dettes fiscales et sociales	35 296	(80 659)	143 225
Autres créditeurs et dettes diverses	(7 111)	176 470	137 608
Produits constatés d'avance	(780 667)	328 708	780 667
Total Variations	(150 600)	140 370	(177 993)

5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BIOCORP Production SA	Notes	Capital	Capital	Primes	Report à	Réserves et	Capitaux
Variation des capitaux propres - Montant en €		Nombre d'actions		d'émission	nouveau	résultats	propres
Au 31 décembre 2015		2 957 867	147 893	7 464 850	-	(550 280)	7 062 463
Affectation du résultat 2015					(560 280)	560 280	-
Résultat net 2015						(4 447 647)	(4 447 647)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	425 304	21 265	3 813 648			
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital				(205 942)			(205 942)
Autres							956
Au 31 décembre 2016		3 383 171	169 159	11 072 556	(560 280)	(4 437 647)	6 244 744
Affectation du résultat 2016					(4 447 647)	4 447 647	
Résultat net 2016						(7 508 699)	(7 508 699)
Dividendes							
Émission d'actions	(2)	7 000	350	(350)			-
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital							-
Autres							(231)
Au 31 décembre 2017		3 390 171	169 509	11 072 206	(5 007 927)	(7 498 699)	(1 264 186)
Affectation du résultat 2017					(7 508 699)	7 508 699	
Résultat net 2017						(2 709 443)	(2 709 443)
Dividendes							
Émission d'actions	(3)	568 182	28 409	4 971 593			5 000 002
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital				(250 193)			(250 193)
Autres							(116)
Au 30 juin 2018		3 958 353	197 918	15 793 606	(12 516 625)	(2 699 443)	776 064

(1) Augmentation de capital au profit des salariés, création de 4 950 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 10,40 euros de prime d'émission en novembre 2016 et augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés de 420 354 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 8,95 euros de prime d'émission.

(2) Augmentation de capital au profit d'un salarié, création de 7 000 actions de 0,05 euros de valeur nominale, imputée sur la prime d'émission.

(3) Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires de 568 182 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 8,75 euros de prime d'émission en juin 2018.

5.5 ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la situation financière intermédiaire arrêtée au 30 juin 2018. La situation au 30 juin a une durée de 6 mois couvrant la période du 1er janvier au 30 juin.

Les comptes du premier semestre 2018, qui dégagent une perte de 2.709 K€, ont été arrêtés le 25 septembre 2018 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

ANNEXE AUX COMPTES DU 30 JUIN 2018

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

(sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en €)

NOTE 1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	35
1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL	35
1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	36
NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	37
2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37
2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38
2.3 AMORTISSEMENTS	38
2.4 STOCKS	38
2.5 CRÉANCES	38
2.6 DISPONIBILITÉS	39
2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES ...	39
2.8 CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (CICE)	39

INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30 millions d'unités produites chaque année et 25 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du segment des dispositifs de délivrance de médicaments et accompagne le patient dans ses nouveaux besoins de sécurité, de confort ou de connectivité dans l'administration au quotidien de son actif thérapeutique.

Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur les dispositifs de plasturgie médicale, son métier d'origine, à travers certains produits majeurs comme le système de sécurité pour seringues pré-remplies Newguard™ ainsi que produire et commercialiser certains dispositifs traditionnels pour le compte de tiers (compte-gouttes, pipettes, canules...)

générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent.

Sa solide expertise, son historique de développement pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et sa capacité d'innovation lui ont permis de développer une gamme de produits connectés et de s'imposer comme un acteur majeur de la santé digitale. BIOCORP compte notamment dans sa gamme Datapen™, un stylo-injecteur réutilisable et communiquant, ainsi que les add-on Easylog™ et Inspair™, qui se fixent sur des dispositifs de délivrance existants, qu'ils soient stylos injecteurs ou inhalateurs, et qui permettent de rendre connectés ces dispositifs déjà utilisés par les patients.

La Société compte 47 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH Paris (dénommé Alternext Paris avant le 19 juin 2017) depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

NOTE 1

ÉVÉNEMENTS
SIGNIFICATIFS
DE L'EXERCICE

1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

Lors de sa réunion du 22 juin 2018, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 11ème Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité du Newguard™, de poursuivre le développement de la plate-forme produits propriétaires et de préparer le lancement de l'Easylog™. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 575.000 actions d'une valeur de 0,05 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 28.750 euros et a subdélégué au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décision en date du 22 juin 2018, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration dans sa réunion du 22 juin 2018 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit

préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, d'un montant nominal maximum de 28.409,10 euros, soit un nombre maximum de 568.182 actions.

Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 568.182 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 5.000.001,60 euros. L'augmentation de capital social corrélative de 28.409,10 euros a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 27 juin 2018.

A l'issue de cette opération et à la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 3.958.353 actions.

1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Lors de sa réunion du 8 février 2018, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 9ème résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2017, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20% du capital par an. Le Conseil d'administration a fixé à 4.000.000 le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 18.181,80 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Le même jour, la Société a émis 4.000.000 obligations convertibles (OC) de 1€ de valeur nominale dans le cadre de deux contrats conclus avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Cette émission a permis à BIOCORP de renforcer sa trésorerie disponible à hauteur de 4 M€. Ces obligations convertibles n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les deux fonds pourront demander la conversion de ces obligations convertibles à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par

BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée, la parité de conversion s'effectuera sur la base de onze obligations convertibles de 1 € de nominal pour 1 action nouvelle de BIOCORP. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des obligations convertibles conformément au tableau d'amortissement, les obligations convertibles ne pourront pas être converties par les porteurs.

Lors sa réunion en date du 22 juin 2018, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation de compétence consentie aux termes de la 14ème résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 afin d'attribuer des actions ordinaires de la Société au profit de ses mandataires sociaux et salariés. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 51.000 actions gratuites à sept cadres et membres du personnel de la Société. L'attribution définitive de ces actions gratuites sera réalisée au terme d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 22 juin 2020, sous réserve du respect d'une condition de présence à la date d'acquisition et de la réalisation d'une condition de performance pour certains bénéficiaires. Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée sur la base de cette attribution est de 2.550 euros.

NOTE 2

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
- >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- >> indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du Recueil

des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

Logiciels acquis par la Société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

Mali technique

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et BIOCORP R&D.

Postérieurement à la clôture des comptes sociaux de l'exercice 2014, il a été décidé par la Société de modifier l'affectation du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et BIOCORP R&D telle qu'initialement retenue au 31 décembre 2014 et de réaffecter la valeur nette comptable du mali technique pour 45 % au produit Newseal™ et 55 % au produit Carpseal™.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Terrain

La Société est propriétaire d'un terrain permettant une extension du site de production.

Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques (prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines d'assemblages et de marquages, et de machines de conditionnement.

Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

2.3 AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Site Web : 1 an
- Mali technique : durée de vie résiduelle des brevets
- Aménagement du terrain : 5 ans
- Construction : 10 ans
- Installation agencements : 3 à 8 ans
- Outillage, moules et prototypes : 2 à 5 ans
- Matériel industriel et auxiliaire : 2 à 5 ans
- Installations générales diverses : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 2 à 5 ans

2.4 STOCKS

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés déblocables à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

2.8 CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Le CICE comptabilisé au titre de la situation arrêtée au 30 juin 2018 s'élève à 26.948 €.

2.9 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1^{er} août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la société Kepler Cheuvreux.

Ce contrat, transféré le 1^{er} août 2017 a été conclu conformément aux dispositions légales et réglementaires européennes et nationales (Règlement CE 2273/2003 du 22/12/2003, Directive 2003/6/CE, Articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce) ainsi qu'aux pratiques de marchés (décision AMF n°2011-07 et charte déontologique AMF du 21/03/2011) en vigueur.

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Boni sur rachat d'actions propres" et 678300 "Mali sur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

NOTE 3

NOTES SUR
LE BILAN
ACTIF

3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	2 158		
TOTAL	2 158		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 557 938		14 155
TOTAL	3 557 938		14 155
Terrains	36 601		
Constructions sur sol propre	3 230		
Installations générales agencements aménagements des constructions	89 176		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 284 245		136 019
Installations générales agencements aménagements divers	52 175		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	244 547		43 953
Avances et acomptes	5 295		
TOTAL	4 715 268		179 972
Prêts, autres immobilisations financières	292 524		282 609
TOTAL	292 524		282 609
TOTAL GENERAL	8 567 888		476 736

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			2 158	2 158
TOTAL			2 158	2 158
Autres immobilisations incorporelles			3 572 093	3 572 093
TOTAL			3 572 093	3 572 093
Terrains			36 601	36 601
Constructions sur sol propre			3 230	3 230
Installations générales agencements aménagements constr.			89 176	89 176
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 420 264	4 420 264
Installations générales agencements aménagements divers			52 175	52 175
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 512	260 987	260 987
Avances et acomptes		5 295		
TOTAL		32 807	4 862 433	4 862 433
Prêts, autres immobilisations financières		257 166	317 967	317 967
TOTAL		257 166	317 967	317 967
TOTAL GENERAL		289 973	8 754 651	8 754 651

3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 835	214		2 049
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	100 348	11 737		112 085
Terrains	65			65
Constructions sur sol propre	2 028	160		2 188
Installations générales agencements aménagements constr.	81 734	884		82 618
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 636 946	412 562		3 049 508
Installations générales agencements aménagements divers	16 461	5 078		21 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	166 628	25 477	23 656	168 449
TOTAL	2 903 861	444 162	23 656	3 324 367
TOTAL GENERAL	3 006 044	456 113	23 656	3 438 500

3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
Sur comptes clients	2 158				2 158
TOTAL	3 334 644				3 334 644
TOTAL GENERAL	3 334 644				3 334 644

Suite à la rupture amiable du partenariat avec Nuova Ompi en 2017 portant sur les produits Newseal™ et Carpseal™, le mali technique inscrit à l'actif du bilan a été totalement provisionné en 2017 pour un montant de 3.332.486 €.

3.4 ÉTAT DES STOCKS

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017	Variation 30/06/18-31/12/17
Stocks produits tradit. Mat. 1ère	173 786	141 840	174 828	31 946
Stocks produits tradit. Semi-finis	45 816	15 881	22 080	29 935
En-cours de production de biens		226 985		-226 985
Stocks produits tradit. finis	58 590	79 861	88 821	-21 271
Stocks produits négoce			58 061	0
TOTAL	278 192	464 567	343 790	-186 375

3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	94 985		94 985
Clients douteux ou litigieux	2 589	2 589	
Autres créances clients	428 906	428 906	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etats et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	213 456	213 456	
- TVA	207 518	207 518	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers : Produit à recevoir (plafonnement VA)	17 500	17 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	13 999	13 999	
Charges constatées d'avance	217 152	217 152	
TOTAL GENERAL	1 196 105	1 101 120	94 985
Montants des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
CIR	142 747	285 496	283 064
CICE	26 948	54 228	29 798
Crédit Impôt Innovation	43 761	87 523	17 818
TVA déductible sur services	29 634	42 210	30 712
Autres	13 999	7 489	12 135
Crédit de TVA	154 418	17 202	31 320
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	23 467	30 144	25 767
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	17 500	35 098	15 000
Total	452 474	559 391	445 614

3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Comptes bancaires courants	5 428 723	663 376	1 356 192
Comptes de dépôts à terme	27 000	27 000	27 000
Intérêts courus / rémunération des CAT	1 217	1 000	782
Frais bancaires courus	-1 600	-1 426	-1 480
Billet de trésorerie court terme		-1 000 000	
Total	5 455 340	-310 050	1 382 494

3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 30/06/2018 :

ELEMENTS	30/06/2018
Solde au 31/12/2017	111 120 €
Plus- value totale réalisée / cessions de l'exercice 2018	4 701 €
Compte titre (poste 277100 « actions propres »)	
Nombre d'actions propres :	19 451 €
Coût de revient des actions propres :	222 982 €
Cours de clôture des actions propres :	9.08 €
Coût de revient unitaire des actions propres au 30/06/18	11.41 €
Moins-value latente constatée et provisionnée	
Reprise moins-value latente constatée et provisionnée	
Compte espèces (poste 276100 « Autres créances immobilisées »)	16 755 €

3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	217 152	0
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
Total	217 152	0

NOTE 4

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Le 22 juin, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées afin de permettre à la Société de financer l'augmentation de capacité de Newguard, de poursuivre le développement de la plate-forme produits propriétaires et préparer le lancement d'Easylog.

La société a placé 568.182 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euros, au prix unitaire de 8,80 euros, prime d'émission incluse, pour un montant de 5.000.001,60 euros.

A l'issue de cette opération, le nombre total d'actions BIOCORP est de 3.958.353 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 197.917,65 euros au 30 juin 2018.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours de l'exercice :

Eléments / Opérations	Nombre d'actions	VN (€)	Capital	Primes liées au capital
Total 31/12/2017	3 390 171	0,05	169 509	11 072 206
Augmentation de capital	568 182	0,05	28 409	4 971 593
Imputation des frais d'émission de titres				-250 193
Total 30/06/18	3 958 353	0,05	197 918	15 793 606

4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Postes	31/12/2017	Augmenta- tions	Diminutions	30/06/2018
Capital	169 509	28 409	-	197 918
Prime d'émission	11 702 206	4 971 593	250 193	15 793 606
Réserve Légale	10 000	-	-	10 000
Autres réserves	0			0
RAN débiteur	- 5 007 927	-7 508 699	-	- 12 516 626
Résultat exercice	- 5 708 699	- 2 709 443	- 7 508 699	- 2 709 443
Subventions d'investissement	724		116	608
Total	- 1 264 186	- 5 218 140	- 7 258 390	776 064

4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste "emprunts et dettes financières" est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injectable communiquant", un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injecteur", un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	44 000	88 000	88 000	88 000	88 000	44 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	110 000	0					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	0					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	120 000	120 000	120 000	120 000	60 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	75 000	100 000	100 000	100 000	100 000	25 000	500 000
TOTAL	62 000	156 000	176 000	256 000	411 000	264 000	220 000	220 000	160 000	25 000	1 950 000

Subventions

La Société a bénéficié d'une aide :

- Prime pour l'embauche PME concernant quatre salariés pour un montant de 3.667 € au titre de la situation arrêtée au 30 juin 2018.

- Avance remboursable.

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau des remboursements figurant ci-dessus.

4.4 ÉTAT DES DETTES

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 647 742	1 101 488	2 546 254	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 393	4 393		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	291 066	77 978	213 088	
Emprunts et dettes financières divers	1 653 250	181 750	1 176 500	295 000
Fournisseurs et comptes rattachés	684 764	684 764		
Personnel et comptes rattachés	729 593	729 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	249 961	249 961		
Taxe sur la valeur ajoutée	166	166		
Autres impôts taxes et assimilés	43 868	43 868		
Groupe et associés	603 526	603 526		
Autres dettes	1 279	1 279		
TOTAL	7 909 608	3 678 766	3 935 842	295 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	504 244			

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 30/06/2018 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

Avances	Solde 30/06/2018	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injectable communiquant" prêt à taux 0	264 000	88 000	176 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", avance remboursable	252 500	75 000	177 500	
Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable	36 000	18 000	18 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	600 000	0	480 000	120 000
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	500 000	0	325 000	175 000
Total	1 652 500	181 000	1 176 500	295 000

4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

Eléments	Montant	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	139 321	139 321		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes autres Fournisseurs	545 442	545 442		
Total	684 763	684 763	0	0

4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	139 321	155 037	142 438
Provisions congés payés / RTT / ect..	441 304	346 500	397 470
Personnel salaires à payer	148 800	3 813	
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc	93 015	166 099	170 935
Charges fiscales à payer	43 868	60 088	48 661
Intérêts courus sur emprunts	2 794		352
Intérêts courus à payer	1 600		1 480
Intérêts courus sur compte courant			3 079
Total	870 700	731 537	764 415

NOTE 5

NOTES SUR
LE COMPTE
DE RÉSULTAT

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	30/06/2018			30/06/2017		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de Marchandises		503	503	22 800	31 496	54 296
Ventes de produits traditionnels	654 678	219 761	874 440	654 491	235 130	889 621
Prestations de services	897 486	188 227	1 085 712	112 957	10 088	123 045
Chiffre d'Affaires	1 552 164	408 491	1 960 655	790 248	276 714	1 066 962

5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	30/06/2018	30/06/2017
Sous-traitance directe	550 087	52 482
Prestations de services BIO JAG	57 100	89 300
Prestataire USA (prestations et déplacements)	661	96 473
Prestations techniques	151 055	75 109
Crédit bail	60 104	108 817
Locations immobilières (y compris charges locatives)	111 031	106 362
Intérimaires	30 174	33 571
Honoraires	173 857	159 123
Honoraires brevets	252 334	67 001
Divers	501 515	548 913
Total	1 887 918	1 337 151

L'augmentation du poste "Sous-traitance directe" est liée à la fabrication des outillages refacturés dans le cadre du contrat signé avec Virbac.

L'augmentation du poste "Honoraires brevets" est liée au dépôt des nouveaux brevets ainsi qu'à l'extension à l'international de certains autres brevets.

5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2018, d'un montant net de -95 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0,4 K€
- Charges financières : 95,4 K€

5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL	30/06/2018	30/06/2017
Cession immobilisations	2 300	700
Divers	116	116
Boni sur rachats d'actions	14 361	754
Total produits exceptionnels	16 777	1 570
Cession immobilisations	- 3 856	- 618
Divers		
Mali sur rachats d'actions	- 9 660	- 7 810
Total charges exceptionnelles	- 13 516	- 8 427
Résultat exceptionnel	3 262	- 6 857

NOTE 6

AUTRES INFORMATIONS

6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif au 30 juin 2018 figurant en produits s'élève à 186 508 € représentant 50% des montants acquis en 2017 dans le cadre d'un maintien du niveau de R&D sur 2018.

Le crédit d'impôt recherche et innovation 2017, s'élevant à 373 019 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 27/06/2018 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste "Etat Impôt" se décomposent de la façon suivante :

CREANCES RELATIVES AUX CREDITS D'IMPOTS	30/06/2018
CIR	142 748
Crédit impôt innovation	43 760
CICE (30-06-2018)	26 948
Total	213 456

6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Effectif au 30/06/2018 : 47 personnes, dont 25 cadres et 21 employés non cadres et 1 apprenti, 12 femmes et 35 hommes. Convention collective applicable : Plasturgie.

6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 30/06/2018 à – 15 334 552 €.

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Ces dernières concernent les rémunérations des mandataires sociaux membres du Conseil d'administration, des jetons de présence, un contrat de consultant, un bail commercial et une convention de trésorerie :

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	30/06/2018	30/06/2017
Rémunérations fixes dues	65 000	65 000
Rémunérations variables dues	10 000	10 000
Rémunérations exceptionnelles	0	0
Avantages en nature	3 009	3 009
Jetons de présence dus	10 000	10 000
Honoraires de conseil		0
Total	88 009	88 009

Monsieur Eric DESSERTENNE, nommé Directeur Général Délégué par la délibération du Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2016, bénéficie dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites de 29 000 actions sous réserve que les conditions d'attribution soient remplies.

Lors du conseil d'administration du 22 juin 2018, il a été constaté la caducité de l'attribution de 7 000 actions gratuites en raison de la non-réalisation de la condition de performance attachée à cette attribution.

Monsieur DESSERTENNE, par la délibération du conseil d'administration en date du 22 juin 2018, bénéficie, dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites, de 20 000 actions sous réserve que les conditions d'attribution soient remplies.

BIO JAG	30/06/2018	31/12/2017
Dettes	11 400	60 000
créances	998	1 728
Produits	832	1 440
Charges	57 100	186 800
Compte courant	603 526	772 962
Abandon de créance	0	0

FAMILY IMMOB	30/06/2018	31/12/2017
Dettes	21 990	0
créances	0	0
Produits	0	0
Charges	78 545	198 177
Compte courant	0	0
Abandon de créance	0	0

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant HT en euros	30/06/2018		30/06/2017	
	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	15 500	15 500	17 500	17 500
Autres prestations et diligences directement liées à la mission des commissaires aux comptes	3 000	3 000	3 000	3 000
Sous-total	18 500	18 500	20 500	20 500
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
Sous-total	0	0	0	0
Total	18 500	18 500	20 500	20 500

NOTE 7 | ENGAGEMENTS

7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 279.770 € (21 salariés) au 30/06/2018 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 1,3 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen de 47 %.

Taux d'actualisation : 1,04 %

Au 31 décembre 2017, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 347 321 €, les hypothèses étaient les mêmes, à l'exception du taux d'actualisation qui était de 0,95%

7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Terrains	Construc- tions	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine :			350 700.00		350 700.00
Amortissements :					
Cumuls antérieurs			156 921.06		156 921.06
Dotations de l'exercice			39 145.59		39 145.59
Total			196 066.65		196 066.65
Redevances payées :					
Cumuls antérieurs			169 775.04		169 775.04
Exercice			39 077.28		39 077.28
Total			208 852.32		208 852.32
Redevances à payer :					
à un an au plus			78 154.56		78 154.56
à + 1 an et - 5 ans			75 166.65		75 166.65
à plus de 5 ans					
Total			153 321.21		153 321.21
Valeur résiduelle :					
à un an au plus					
à + 1 an et - 5 ans			3 507.00		3 507.00
à plus de 5 ans					
Total			3 507.00		3 507.00

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 22/07/2013 de 220.000 €, des biens objets du prêt pour une valeur de 242.000 €. Le capital restant dû au 30/06/2018 est de 3 909 €.

Nantissement du CAT Caisse d'Epargne à hauteur de 9 K€ car la Caisse d'Epargne s'est portée garant sur les nouveaux locaux situés à Paris auprès de la société LYON MDM.

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2018 est de 103 478 €.

Nantissement sur prêt CACF du 21/02/2017 de 115.800 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2018 est de 85 517 €.

Engagements reçus

Néant.

7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

Bureaux administratifs et locaux industriels :

Adresse : PIT de Lavour La Béchade 63500 ISSOIRE

Durée : 4 juillet 2013 - 3 juillet 2022

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale

Loyer mensuel : 10.036,61 € HT (loyer 2018 facturé : 60.219,66 € HT)

Bureaux administratifs :

Adresse 1 : 9 allée Evariste Galois 63170 AUBIERE

Durée : 1er octobre 2014 – 28 février 2018

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois. Loyer bi-mensuel 6 370.49 € HT (loyer 2018 facturé : 6 370.49 €HT)

Adresse 2 : 55 – 55 bis rue de Lyon 75012 PARIS

Durée : 21 septembre 2015 – 31 janvier 2018

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois. Loyer mensuel : 4 689.27 € HT (loyer 2018 facturé : 4 689.27 €HT)

Adresse 3 : 15 route du Cendre 63800 COURNON D'AUVERGNE

Durée initiale : 01 mars 2018 – 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois. Loyer mensuel : 6 833 € HT (loyer 2018 facturé : 27 332 €HT)

Adresse 4 : 11 rue Cardinet- 75017 PARIS

Durée initiale : Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance .

Loyermensuel : 2 220 € HT (loyer 2018 facturé : 12 419.35 €HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 30/06/2018 :

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 30/06/2018 :

Contrats	Début du bail	Fin du bail	Loyer semestriel HT 2018 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Issoire	04/07/2013	03/07/2022	60 219.66	120 439.32	361 317.96
Locaux Aubière	01/10/2014	28/02/2018	6 370.49		
Locaux Paris (rue de Lyon)	21/09/2015	31/01/2018	4 689.27		
Locaux Paris (rue Cardinet)	12/01/2018		12 419.35		
Locaux Cournon	01/03/2018	28/02/2027	27 332.00	81 996.00	327 984.00
Total			111 030.77	202 435.32	689 301.96

NOTE 8 | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture, il n'y a pas eu d'évènements significatifs non pris en compte dans la situation financière du 30 juin 2018.

5.6 DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 4 à 31) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

M. Jacques GARDETTE
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière
M. Eric DESSERTENNE
Directeur Général Délégué
Tel. : 04.73.55.70.50
Mail : edessertenne@biocorp.fr

BIOCORP

BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme au capital de 197 917,65 euros | SIRET : 453 541 054 00012 | RCS : 453 541 054
PIT de Lavour La Béchade 63500 ISSOIRE | T. 04.73.55.70.50 | Site internet : www.biocorpsys.com